

Compte-rendu de la Conférence Débat du Jeudi 03 février 2011
« LES AVC CHEZ LA PERSONNE AGÉE »
au Club de Retraités Lagun Artean à Saint Jean de Luz.
Organisée par le CIAPA, le CCAS et le Club de Retraités Lagun Artean
de Saint Jean de Luz et l'Association France AVC 64.

Cette Conférence s'est déroulée en présence de :

- Emmanuelle SEVILLA, Vice Présidente de l'Association France AVC 64 de Bayonne.
- Patricia BERNADY, Neurologue au Centre Hospitalier de la Côte Basque de Bayonne.

Le CIAPA, Comité Départemental d'Information et d'Action en faveur des Personnes Agées, organisatrice de cette conférence, a présenté ses missions au niveau départemental :

- Informer les retraités, leurs familles, les professionnels, les étudiants et les demandeurs d'emploi, dans tous les domaines concernant la vie quotidienne de la personne âgée.
- Documenter par le biais d'une bibliothèque gérontologique et d'une ressource documentaire et par son site internet : www.ciapa.com.
- Proposer des formations auprès des Professionnels en cours d'emploi, travaillant auprès de Personnes Agées en institution ou à domicile.
- Soutenir diverses Associations dont le Comité Départemental de la Semaine Bleue, France Alzheimer Pyrénées Atlantiques.
- Promouvoir son Film Paroles d'Anciens coproduit avec le CREAV Atlantique.

Mme SEVILLA a présenté l'Association France AVC 64 qui a pour objectifs :

- Informer le public, les pouvoirs publics et les médias sur les Accidents Vasculaires Cérébraux.
- Apporter aide et soutien aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC.
- Aider à la formation des médecins et des personnels paramédicaux.
- Aider à la recherche sur les AVC.

L'Association organise également des réunions d'information, des groupes de parole et des Journées publiques de prévention en mai en octobre.

La Conférence/ Débat s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes.

INTERVENTION DU DOCTEUR PATRICIA BERNADY

Téléchargez le diaporama du Docteur Patricia BERNADY.

DEBAT

Q : Les tremblements de la main sont-ils le signe d'un AVC ?

Le tremblement seul n'est pas un signe spécifique d'AVC. Des clonies peuvent être interprétées comme des tremblements et donc être une crise d'épilepsie.

En effet, parfois la crise d'épilepsie survient alors que l'AVC se constitue. Il s'agit d'une complication.

Q : Est-ce que l'on perd la mémoire après un AVC ?

Il peut y avoir un handicap physique (paralysie, aphasie...) dans l'AVC. Certains AVC peuvent entraîner des troubles de la mémoire. Lorsque l'on fait un AVC, les lésions vasculaires peuvent favoriser les troubles de la mémoire.

Q : Une enquête de l'express montre que certains centres hospitaliers ont une moins bonne prise en charge qu'en pensez vous ?

Le centre hospitalier prend en charge au mieux les AVC en fonction des moyens techniques attribués. La distance qui sépare le lieu d'habitation de la victime au Centre hospitalier de prise en charge peut être un handicap pour la prise en charge rapide de l'AVC.

Certains Centres hospitaliers n'ont pas d'unité neuro vasculaire (UNV). En France, le Plan AVC a permis le développement de nombreuses UNV dans des points stratégiques afin de toucher un maximum de personnes. Il en existe sur Pau, Dax, Bayonne et Mont de Marsan.

Q : Est-ce que l'apnée du sommeil est un facteur de risque de l'AVC ?

L'apnée du sommeil peut permettre le développement de l'hypertension artérielle et donc un facteur de risque d'AVC.

Q : Que faire en cas d'AVC en attendant les secours ?

Après **avoir alerté le centre 15**, la première chose à faire est de laisser la personne allongée en position latérale de sécurité.

Il ne faut surtout pas nuire à la personne. Même dans le cas de perte de parole ou de paralysie, ne donner ni à boire ni à manger, ne faites rien, attendez l'arrivée des secours. Pensez à réunir tous les papiers indispensables (ordonnances des traitements, antécédents médicaux, allergie...).

Q : Les facteurs familiaux sont-ils facteurs de risques ?

Pour la plupart des AVC, ils n'ont pas d'origine génétique. Cependant, si un parent a fait un AVC, on sera plus vigilant dans la prise en charge des facteurs de risques.

Q : Les AVC arrivent-ils de manière brutale ?

Une paralysie ou la perte de parole arrivent en général brutalement. Le côté brutal de l'AVC concerne 99 % des cas. Dans d'autres situations, le sujet peut ressentir des engourdissements, des fourmillements voire une paralysie au cours de la journée. Il s'agit là d'une situation rapidement progressive qui peut aller d'une journée à rarement 2 jours. Il y a un moment brutal puis des symptômes progressifs.

Q : L'alcool est-il facteur de risque ?

Ce n'est pas un facteur de risque pour les infarctus cérébral mais cela en est un pour les hémorragies cérébrales. On peut donc dire que l'alcool est un facteur de risque des AVC.